



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Plateforme d'accompagnement  
des festivals éco-responsables

## COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL **MUTUALISATION DE MATÉRIELS**

Jeudi 10 mars 2011 de 10h à 13h à la Régie Culturelle Régionale



### ARCADE

6 place Barthélémy Niollon CS 30759  
13617 Aix-en-Provence cedex 1  
T. : 04 42 21 78 00 • F. : 04 42 21 78 01

arcade@arcade-paca.com  
www.arcade-paca.com

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013



Provence-Alpes-Côte d'Azur



# Sommaire

<b>Rappel des objectifs</b>	3
<b>La mutualisation de matériel</b>	4
<b>Maîtrise des consommations d'énergie</b>	5
La mutualisation de projecteurs LED	
La mutualisation de groupes électrogènes solaires	
La mutualisation de compteurs divisionnaires	
<b>Maîtrise des déchets</b>	7
La mutualisation de gobelets réutilisables	
Une signalétique commune pour le tri des déchets	
<b>Maîtrise des consommations d'eau</b>	9
La mutualisation de toilettes sèches	
La mutualisation de fontaines à eau	
<b>Les autres pistes de mutualisation</b>	11
<b>Résumé des pistes d'actions à développer</b>	12

---

## Participants

### Arcade / Plateforme aér

> Benjamin DURAND	Chargé de mission plateforme aér
> Sara CHAOUCH	Assistante
> Sue RAJAOFERA	Stagiaire

### Comité de pilotage

> Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS	Coordinatrice du Pôle Entreprises, ADEME Paca
> Béatrice TONINI	Responsable Communication, ADEME Paca
> Gilles SANTELLI	Régisseur Général, Régie Culturelle Régionale

### Festivals

> Arnaud CHAMPENOIS	Festival d'Avignon – (84)
> Aurélien PITAVY	Charlie Free – Vitrolles (13)
> Béatrice MICONI	Midi Festival – Hyères (83)
> Caroline VARRALL	Marsatac – Marseille (13)
> Élise CLARIGO	Vaison Danses – Vaison-la-Romaine (84)
> Julien LARDIER	Festival d'Aix-en-Provence – (13)
> Laura TRAPPIER	Marseille Provence 2013 – (13)
> Laurent SONDAG	Le Chantier / Les joutes musicales – Correns (83)
> Natacha CICCONE	Les Plages électroniques – Cannes (06)
> Pierre-Éric VINCENT	R2 / Aires Libres – (13)
> Sabine CHATRAS	Lieux Publics – (13)
> Christophe MALLEIN	Festival d'Avignon – (84)

### Invité

> Mathieu TRONQUIT	Chargé de mission Développement Durable Pôle Sud Image
--------------------	---

## Rappel des objectifs

---

L'ADEME et la Région PACA ont confié à l'Arcade une mission de concertation, d'information et d'accompagnement des festivals régionaux dans la limitation de leur impact environnemental. La plateforme aér développe des outils d'information et de sensibilisation et met en œuvre des actions collectives et mutualisées sur le territoire.

Dans le cadre de ces missions, la plateforme aér organise une série de groupe de travail sur les problématiques auxquels sont confrontés les organisateurs de festivals.

### **OBJECTIFS DES GROUPES DE TRAVAIL :**

- Créer un espace de réflexion, d'échanges de bonnes pratiques et de partage d'expériences entre les organisateurs de festivals et les partenaires
- Faire le point sur les contraintes, les besoins et les leviers d'action
- Identifier les pistes concrètes d'actions collectives et de mutualisation

### **LES OBJECTIFS DE CE GROUPE DE TRAVAIL « MUTUALISATION DE MATÉRIEL »**

- Clarifier les besoins sur la mutualisation de matériel
- Partager les expériences concrètes et faire le point sur les mutualisations de matériel existantes au sein des festivals
- Identifier les actions réalisables et identifier les partenaires ressources
- Définir des priorités de mutualisation

## La mutualisation du matériel

---

Nous entendons « mutualisation de matériel » comme un terme évoquant deux aspect :

- Un parc de matériel collectif mutualisé
- La mutualisation d'achats de matériels et services ; c'est à dire des achats groupés ou des commandes collectives.

Mutualiser est déjà un acte éco-responsable !

### QUELS SONT LES INTÉRÊTS À MUTUALISER ?

#### - Réduire les coûts :

Le fait de mettre en commun du matériel permet d'optimiser les coûts tout comme mutualiser les commandes permet de négocier des prix avantageux.

#### - Utiliser du matériel performant :

Pouvoir utiliser du matériel pertinent/performant auquel il aurait été difficile d'accéder individuellement.

#### - Rendre accessible :

Constituer un stock commun permet de centraliser du matériel et ainsi réduire les transports.

#### - Moins consommer :

Mutualiser du matériel c'est éviter d'acheter constamment du neuf.

#### - Structurer un secteur :

Être force incitatives auprès des prestataires pour qu'ils proposent certains types de produits et ainsi professionnaliser une activité. Certains prestataires peuvent trouver un intérêt à un principe d'achat groupé (accroître les quantités vendues et de ce fait baisser ses prix de vente).

### QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES ?

#### - Des compétences nécessaires :

Certains services nécessitent des compétences professionnelles et sont difficilement mutualisables directement par les festivals. Les organisateurs n'ont pas forcément les moyens, les compétences, et parfois les ressources pour endosser individuellement la gestion des gobelets réutilisables ou des toilettes sèches par exemple.

De plus, si le service ne fonctionne pas bien, cela peut dévaloriser la démarche.

#### - Une organisation exigeante :

La mutualisation nécessite généralement d'avoir une entité coordinatrice et des structures relais qui centralise physiquement le matériel et qui le gère.

La mutualisation implique de travailler en réseau et que les acteurs jouent le jeu.

#### - Un territoire étendu

La Région PACA est vaste. La définition de zones d'actions pour de ces mutualisations est indispensable. À la fois pour agir concrètement ainsi que pour la problématique des transports.

#### - Des coûts

Mutualiser du matériel ou des services implique des coûts d'investissement (stock initial ...) ainsi que de fonctionnement (gestion de ce stock...).

## Maîtrise des consommations d'énergie

---

### LA MUTUALISATION DE PROJECTEURS LED

#### Difficultés rencontrées par les festivals pour l'utilisation d'éclairage LED :

- Les éclairages LED coutent plus cher que les éclairages classiques (30% à 50% plus cher)
- Les progrès technologiques sont rapides et il est difficile de savoir quand investir
- L'utilisation d'éclairages LED nécessite des ajustements techniques (nouveaux jeux d'orgues, câblages, etc.) et de nouvelles façons de faire pour les régisseurs
- Il y a un manque d'information sur l'utilisation de ces nouvelles technologies

#### Le matériel existant :

> *Le Festival d'Avignon* a acheté des projecteurs LED. Ce matériel est prêté à un réseau informel de théâtres et à l'ISTS (Institut Supérieur des Techniques du Spectacle) pour son programme de formation. Il possède également plusieurs matériels qui sont en tournée via un réseau de prêt et d'échange regroupant des fournisseurs et des constructeurs. Ces différents prêts ont l'avantage de pouvoir tester le matériel dans différente configuration.

> *La Régie* vient d'investir dans un stock de projecteurs LED. Elle propose également des formations lumières, qui intégreront prochainement les spécificités de ce matériel.

Les festivals présents souhaitent connaître les critères pour accéder au matériel de la Régie.

> *La Régie* rappelle que son parc de matériel est disponible en priorité pour les structures/festivals dits émergents et donc généralement avec peu de moyens et peu équipés. Le matériel est prêté pour une utilisation de court terme.

Certaines structures précisent que les festivals ayant plus de moyens vont être face à un problème si les aides régionales ne sont pas maintenues (AGIR) pour pérenniser leurs actions éco-responsables. Ces festivals ainsi que l'ADEME encouragent la Régie à élargir ses critères pour ne pas pénaliser les festivals avancés, car ils ont aussi besoin d'un accompagnement.

> *La Régie* mentionne que ses prestations sont moins chères que celles du secteur privé ce qui la place dans une situation délicate concernant la concurrence. Prêter du matériel émergent pourrait empiéter sur un marché qui n'est encore qu'en phase de consolidation. La modification des critères d'accès au matériel relève d'une décision politique.

#### Des commandes collectives :

- Pour les festivals qui ne pourraient bénéficier du parc de matériel de la Régie, la plateforme aér propose de **passer une commande groupée d'achat ou de location de projecteurs LED** auprès de fournisseurs.

## LA MUTUALISATION DE GROUPES ELECTROGENES SOLAIRES

Les groupes électrogènes solaires sont des matériels onéreux et encore difficile d'accès malgré le grand intérêt qu'ils représentent.

Il existe quelques prestataires en région qui en développent. Ces sociétés sont émergentes et souhaitent mettre à disposition des festivals leurs prototypes pour les tester.

Certains festivals précisent que l'utilisation de panneaux photovoltaïques ainsi que des éoliennes sont très pratiques pour alimenter de la signalétique, par exemple le balisage des parkings et des allées.

→ **Référencer les prestataires** en région.

→ **Organiser une veille** sur les avancées technologiques liées aux énergies renouvelables et applicables sur les festivals.

## LA MUTUALISATION DE COMPTEURS DIVISIONNAIRES

Suite au groupe de travail sur la question de l'évaluation de l'impact environnemental, les festivals présents ont identifiés le besoin de pouvoir quantifier indépendamment les consommations d'électricité des différentes installations.

Une mutualisation de compteur divisionnaire serait pertinente pour encourager les festivals dans cette démarche.

> *Le festival d'Avignon* en possède cinq pour mesurer ses postes de consommation d'énergie les plus importants sur les différents lieux.

> *La Régie* précise qu'il est envisageable de pouvoir en ajouter au parc de matériel existant. Toutefois, la régie explique aussi que EDF a les moyens d'identifier les postes de consommation.

### LA MUTUALISATION DE GOBELETS REUTILISABLES

#### Difficultés rencontrées par les festivals :

Aujourd'hui, de nombreux festivals sont freinés dans l'utilisation de ce type de gobelets par le coût que représente une telle mise en place (achat ou location des gobelets, machines à laver...) ainsi que par les difficultés liées à la gestion des gobelets sur le site (personnel non formé, nécessité de bénévoles, trésorerie spécifique, problématiques de séchage...).

Les festivals s'accordent sur le fait que la gestion des gobelets sur site est un vrai métier qui ne s'improvise pas.

> *Marsatac* explique qu'il faut beaucoup de personnels pour les récupérer, cela implique des problèmes de gestion des stocks, de personnel, de lavage et de séchage.

#### Les intérêts à mutualiser un stock régional de gobelets :

- Inciter les organisateurs à mettre en place des gobelets réutilisables en limitant les coûts.
- Mettre en circulation des gobelets qui ne sont que des contenants (et plus des supports de communication) et ainsi stopper l'habitude de garder son gobelet à la fin de l'événement et donc de déplacer un déchet.
- Créer un cercle vertueux et asseoir des habitudes auprès des festivaliers qui retrouvent ce service sur plusieurs manifestations régionales.

#### La question des logos :

Un débat s'engage sur l'intérêt à ne pas « logotyper » les gobelets avec toutefois la difficulté d'y parvenir. Les gobelets réutilisables sont encore souvent perçus comme des supports de communication :

- les financeurs souhaitent généralement y figurer
- cela incite les festivaliers à les garder, ce qui permet aux organisateurs d'amortir le coût de location en récupérant les 1€ de consigne.

> *Aires Libre* possède son propre stock de gobelets qui a été financé par le CG13. Selon Aires Libres, la mutualisation d'un stock suppose la neutralité des supports. Le fait d'avoir des gobelets estampillés réduit les possibilités de mutualisation.

Si les gobelets sont non siglés / logotypés, il y a un meilleur taux de retour (déconsigne).

> *Charlie Free* n'a rien mis sur ses gobelets lors de sa précédente édition et son stock entier a été rendu.

#### La gestion d'un stock collectif :

Dans l'hypothèse de la mise en place d'un stock collectif, il est nécessaire de définir clairement qui en assurera la gestion.

Le service de gestion d'un stock comprend :

- La logistique et la gestion du stock à l'année
- Le lavage et le séchage des gobelets

Auquel peut se rajouter :

- La gestion de l'approvisionnement : le transport A/R sur les lieux de l'événement
- La logistique des stocks pendant la manifestation
- La formation des équipes sur place

Cela ne s'improvise pas (ex: les gobelets réutilisables sèchent très mal ce qui peut poser des problèmes sanitaires s'ils ne sont pas séchés et entreposés correctement).

Deux hypothèses sont discutées :

- Déléguer le service à un prestataire professionnel

Intérêt : expérience, professionnalisme, bonne connaissance du milieu événementiel.

La Région Rhône Alpes a fonctionné sur ce principe.

- Déléguer le service à des ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)

Intérêts : Maillage du territoire, répartition des stocks. Dimension sociale.

La Région Basse-Normandie expérimente ce principe.

Plusieurs festivals font part de leurs questionnements sur un fonctionnement en partenariat avec des ESAT qui nécessite que les établissements s'équipent en matériels (machines à laver, séchage ...). De plus les ESAT peuvent avoir des contraintes d'horaires d'ouverture et de disponibilité (nocturne, week-end et jours fériés).

> *Le Festival d'Avignon* explique qu'il y a une forte attente des ESAT pour collaborer avec les structures culturelles et inversement, il y a une forte demande des structures culturelles pour travailler avec eux.

#### La sensibilisation du public

> Pour le festival *Marsatac*, le public est souvent mis à l'écart du processus et il ne comprend pas pourquoi il doit utiliser des gobelets réutilisables et surtout il ne réalise pas combien il est important de se lancer dans cette démarche. Il faut donc sensibiliser le public à l'utilisation des gobelets réutilisables.

La plateforme aër se positionne pour :

- **Elaborer un questionnaire** à destination des festivals pour identifier ceux qui seraient intéressés pour utiliser un stock collectif de gobelets et définir les quantités.
- **Avancer sur les hypothèses de gestion** d'un stock commun par un prestataire spécialisé ou des ESAT et sur la définition d'un lieu de stockage.
- **Envisager des cycles de formation** du personnel.
- **Réfléchir à une signalétique commune** pour tous les festivals utilisant ce service afin que les festivaliers s'y retrouvent.
- **Engager le dialogue avec les collectivités** pour l'investissement dans un stock de gobelets collectifs sans les estampiller.

## UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNE POUR LE TRI DES DÉCHETS

Les festivals partagent leurs expériences sur l'intérêt de mettre en place une signalétique commune pour le tri des déchets.

> *Marseille Provence 2013* trouve que le service est intéressant car les usagers ne sont pas habitués à trier. Les festivals, par le biais de leurs actions, peuvent sensibiliser à de nouveaux modes de comportements.

Les festivals montrent l'importance de travailler en accord avec la collectivité référente sur ces questions et rappellent que la gestion des déchets est de la compétence de la commune (même si la collectivité ne prend en charge que les administrés et non les festivaliers qui sont à la charge du festival).

> *Le Festival d'Avignon* collabore avec Le Grand Avignon pour le tri des déchets du et spécifie qu'il est satisfait de ce partenariat. Son avis impacte également sur le comportement de la collectivité.

> *Marsatac* se trouve confronté à une collectivité dont l'organisation est floue. Les filières ne sont pas bien organisées et il y a un manque de cohérence des collectivités qui gèrent les déchets selon leur politique propre.

> La Communauté du Pays d'Aix est en partenariat avec le *Festival d'Aix*. Elle gère le tri et en profite pour sensibiliser le public. Le festival d'Aix propose de concevoir des conteneurs spécifiques.

- **Imaginer une signalétique** commune pour le tri sur les festivals
- **Collaborer avec les collectivités référents** pour harmoniser la communication autour du tri des déchets.

## Maîtrise des consommations d'eau

---

### LA MUTUALISATION DES TOILETTES SECHES

#### Difficultés rencontrées par les festivals :

##### - **Le coût :**

La mise en place et la gestion de toilettes sèches coûte cher. Aujourd'hui entre 2 et 3 fois plus cher que les toilettes chimiques.

Il y a peu de concurrence sur ce secteur en PACA. Les festivals qui ont utilisé des toilettes sèches sont quasiment tous passés par la même société (Ecotoilette) qui était, jusqu'à présent, la seule structure reconnue en région. Son service est apprécié, mais coûteux.

### - La complexité du service :

La gestion des toilettes sèches demande de l'expérience et représente un cycle complexe, notamment pour la gestion pendant l'événement et le retraitement du compost.

L'utilisation des toilettes sèches sur un festival implique la présence d'animateurs pour guider et sensibiliser le public. Il faut aussi du personnel qualifié pour monter les toilettes en amont, assurer l'entretien durant l'événement, le démontage et le compostage après l'événement.

80% du coût est imputé au service (et non la location de cabine).

### - L'identification des aires de compostage :

Les aires de compostage pouvant accueillir ce type de matières ne sont pas encore très bien identifiées en région.

### - Une réglementation floue :

La réglementation quant à l'utilisation des toilettes sèches dans le cadre des festivals n'est pas encore très claire.

### Les pistes de mutualisation

Les festivals s'accordent sur le fait que la gestion des toilettes sèches nécessite des compétences professionnelles, particulièrement au sein des gros événements. Les organisateurs n'ont pas les compétences pour les gérer individuellement.

La constitution d'un stock collectif de cabines ne semble pas pouvoir faire baisser les coûts de manière significative, le coût global étant constitué à 80% par le service.

Certains festivals précisent qu'il ne serait pas positif de concurrencer des prestataires compétents en créant un parc de toilettes mutualisé. Ces prestataires, issues généralement de l'économie sociale et solidaire ont œuvrés depuis plusieurs années pour créer leur activité.

Une commande groupée auprès des prestataires, avec un calendrier déterminé sur l'année pourrait être une solution pertinente qui permettrait à tout le monde de s'y retrouver.

La plateforme aér se positionne pour :

- **Identifier et lister les prestataires de toilettes sèches** en région grâce à un annuaire.
- **Elaborer un questionnaire** à destination des festivals pour identifier ceux qui seraient intéressés pour une commande collective de toilettes sèches.
- **Élaborer des outils collectifs et un calendrier** afin de rassembler les informations et les besoins pour négocier auprès des prestataires.
- Collaborer à la réalisation d'une **cartographie des aires de compostages en PACA**.
- Assurer une **veille sur la réglementation** des toilettes sèches.

## Les autres actions de mutualisation

---

### TRANSPORT

> *Marsatac* explique que qu'il existe des loueurs de camions électriques pour le transport lié à la technique. Par contre, il n'existe pas de véhicules neuf places pour le déplacement de l'équipe technique et des artistes. La location coûte toujours très cher.

Il serait intéressant de développer des partenariats avec des loueurs de véhicules électriques pour des commandes collectives et afin qu'ils proposent des véhicules 9 places dans leur catalogue.

### EAU

> *Aires Libres* propose de mutualiser des fontaines à eau.  
Aires Libres souhaite acheter des fontaines à eau pour l'équipe technique et pour le public.  
Une bonbonne coûte 100 euros et dure 6 ans, on peut en louer avec un service de nettoyage.

### RESTAURATION

Mutualiser les achats des bars, les stocks de boisson et tous les invendus de la restauration.  
Une première réunion a eu lieu concernant l'approvisionnement des « catering » des festivals grâce aux réseaux des AMAP alimentant les cantines scolaires.

### MOBILIER

> *Marsatac* envisage de construire son propre mobilier mais hésite car le matériel ne sera utilisé que le temps du festival. Il serait pertinent de mutualiser ce matériel (comptoir, tente, table, chaise ...).

> *La Régie* informe qu'il existe un réseau de directeurs techniques qui se prêtent du mobilier entre eux, elle se demande si les festivals ne pourraient pas en faire de même.

➔ **Développer un réseau de prêt / vente / mutualisation inter-festivals**  
(forum internet par exemple)

## Plateforme aér

GROUPE DE TRAVAIL N°1 : **MUTUALISATION DE MATERIELS**

Jeudi 10 mars 2011 de 10h à 13h à la Régie culturelle régionale

## RÉSUMÉ DES PISTES D' ACTIONS A DEVELOPPER

---

### Ressources et outils pratiques

- Elaboration d'un questionnaire à destination des festivals pour identifier ceux qui souhaitent participer et recenser le matériel existant
- Conception d'outils collectifs de suivi afin de rassembler les informations et les besoins pour négocier auprès des prestataires (calendrier, cartographie...)
- Réalisation d'un annuaire des prestataires / partenaires en région
  - Mise en place de veilles techniques et juridiques (énergies renouvelable, véhicules électriques, toilettes sèches ...)
  - Développement d'un réseau de prêt / vente / mutualisation inter-festivals

### Actions collectives

- Négociation auprès de prestataires pour des achats groupés
- Travail sur les hypothèses de gestion d'un stock commun de gobelets réutilisables
- Signalétique commune pour le tri des déchets

---

## CONTACTS

### **Benjamin Durand**

Chargé de mission de la Plateforme aér  
Accompagnement des festivals éco-responsables en Provence-Alpes-Côte d'Azur  
04 42 21 78 69 - b.durand@arcade-paca.com  
<http://aer.arcade-paca.com>

### **Sara Ahmed-Chaouch**

Assistante  
04 42 21 78 54 - s.chaouch@arcade-paca.com